



Editorial



Le Président VERWEIRE, pour des raisons de santé au sein de sa famille, m'a chargée de rédiger l'éditorial de cette revue. J'ai choisi de reprendre une information qui n'est peut-être pas inutile de rappeler.

Elle concerne la Retraite mutualiste du Combattant : **1 741 € déductibles pour les impôts 2014** (information parue dans la *Journal des Combattants* n° 3019). Une instruction est parue le 2 mai 2014 au Bulletin Officiel des Finances publiques (BOFIP) précisant le nouveau plafond de déduction des versements au titre de la retraite mutualiste du combattant (RMC). Les souscripteurs de cette retraite facultative par capitalisation, réservée aux Combattants, Anciens combattants et Victimes de guerre, peuvent déduire jusqu'à 1 741 € de leur déclaration 2014 portant sur leurs revenus perçus en 2013. Cette somme équivaut au montant maximal de la rente versée (y compris la majoration octroyée par l'État) calculé sur la base de 125 points d'indice (13,93 € pour l'année 2013). La RMC est accessible aux combattants justifiant d'au moins 90 jours de présence sur un théâtre d'opération, aux Anciens combattants titulaires de la carte du Combattant et/ou du Titre de la Reconnaissance de la Nation (TRN) ainsi qu'aux victimes de guerre, aux orphelins, veuves ou ascendants d'un militaire combattant « Mort pour la France ».

« Les paiements effectués par l'époux d'un Ancien combattant ne sont pas déductibles. » Par ailleurs, « lorsque les deux époux ont la qualité d'Anciens combattants et souscrivent chacun une retraite mutualiste du combattant, le bénéfice de la déduction est accordé pour l'ensemble des versements effectués pour la constitution de la rente mutualiste », souligne l'instruction. Ils ne pourront donc déduire que 1 741 € et non 3 482 €. Outre la déduction des versements, la RMC permet de bénéficier d'une majoration de l'État de 12,5 % à 60 % (en fonction du conflit auquel l'épargnant a participé, du titre détenu, et de sa date d'obtention). La rente est exonérée d'impôt et de prélèvements sociaux. En période de perception de la retraite, les capitaux constitutifs de la rente ne sont pas soumis à l'Impôt sur la Fortune (ISF).

► Eliane FREMCOURT

RAPPEL AUX SECTIONS

Vos prochains articles devront nous parvenir avant le **10 novembre 2014**, pour parution fin décembre dans le journal 171.

M^{me} FREMCOURT, Chevalier de l'ONM



C'est au cours d'une cérémonie privée, dans une ambiance sympathique, en présence de sa famille et de quelques amis de l'Union fédérale des Anciens combattants et du Souvenir français, que M^{me} FREMCOURT a été décorée des insignes de Chevalier de l'ONM par M. Pierre PEYRATOUT, officier ONM et vice-Président UF 47, dimanche 13 juillet 2014, dans le salon du restaurant *Stim'Hôtel* à Agen.

Nous lui renouvelons toutes nos félicitations pour cette décoration amplement méritée.

► Le chancelier 47

La vie de nos Sections

AGEN

M^{me} Suzanne BARBE nous a quittés

Suzanne BARBE (née en Algérie le 8 novembre 1920) s'était engagée sous les drapeaux le 1^{er} juin 1944. Elle a servi sous statut civil comme transmissionniste dans l'armée créée par le Général MERLIN. Rengagée en 1947, elle passe au Corps féminin des transmissions ; Téléscriptrice, chiffreuse classe 1940, elle fait la connaissance de son mari André BARBE, lui aussi caporal-chef dans la même unité.

Après la seconde guerre mondiale, le couple s'engage pour la guerre en Indochine. Ils y serviront de 1951 à 1954. Puis c'est en Algérie que, de nouveau, ce couple répond présent. Le couple sera muté à Berlin, aux Forces françaises d'occupation en Allemagne de 1955 à 1964. Suzanne BARBE sera adjudant-chef le 17 mars 1958.

Muté le 3 mai 1964, le couple se mettra au service des Associations d'Anciens combattants. Très dévouée, bénévole exemplaire pendant de nombreuses années, adhérente à l'Union fédérale des ACVG depuis 1964. Notre drapeau était présent pour ses obsèques, célébrées le 18 juin dernier, en l'église Notre Dame de la Paix, centre Jean XXIII à Agen. Nous renouvelons nos très sincères condoléances à sa famille.

► Le Bureau

Défilé militaire du 14 juillet



Comme chaque année, le défilé militaire s'est déroulé le 13 juillet 2014 sur le cours Gambetta à Agen en comptant sur la présence de nombreux participants malgré le temps très pluvieux. Après l'arrivée des Autorités, beaucoup de drapeaux se sont placés de part et d'autre de la tribune officielle. Le défilé a été ouvert par le passage en revue des troupes par le Colonel ALLOUCH, commandant le 48^e Régiment des Transmissions et la présentation d'un ancien drapeau de ce Régiment. Ensuite, le Colonel a présenté les soldats qui vont intégrer le Régiment l'année prochaine et, pour cette occasion, le major de la promotion a procédé à la lecture du Code du Soldat, appris par cœur et récité sans faute.



Le Colonel commandant le Régiment et le Colonel commandant la brigade de Gendarmerie ont procédé à des remises de médailles et d'insignes de la Légion d'honneur.

Le défilé, à proprement dit, a pris place avec la musique militaire. Il a été ouvert par le drapeau du 48^e Régiment des Transmissions d'Agen devant lequel nos drapeaux se sont inclinés. Ont suivi, l'ENAP, la Croix-Rouge française, la Police nationale et municipale, la Sécurité civile et le



Service départemental d'Incendie et de Secours du Lot-et-Garonne. Le défilé s'est clôturé avec les remerciements aux Porte-drapeaux par les Autorités civiles et militaires.

Pour cette cérémonie, étaient présents le drapeau de l'Union fédérale agenaïse, porté par M. Eric FOINET, accompagné du drapeau de l'Union fédérale départementale, porté par M. Bryan DIETZ.

Un banquet a été offert par la Mairie juste avant de se rejoindre devant le match de la Coupe du Monde de football place Jasmin ou pour admirer le feu d'artifice plus tard en soirée.

► Bryan DIETZ

TOURNON-D'AGENAIS

Assemblées générales



Comme chaque année, l'Union fédérale et le Souvenir français ont, ensemble, organisé leurs Assemblées générales qui se sont déroulées cette année le dimanche 27 avril 2014 à la salle du Logement Foyer de Tournon-d'Agenais. C'est à 11h, en présence de M. Didier BALSAC, Maire de Tournon-d'Agenais, que les deux Présidents, M. Guy COMBALUZIER pour l'Union fédérale et le Colonel Albert ROUFFIAC pour le Souvenir français, ont ouvert ces deux Assemblées générales. Ils accueillent le représentant du Délégué départemental du Souvenir français, M. ARONDEL.



A signaler que le Président départemental de l'Union fédérale, Michel VERWEIRE, s'était excusé. Après une minute de silence, observée en mémoire des adhérents décédés au cours des années précédentes, la parole est donnée au Secrétaire général de l'Union fédérale, M. Michel RAYNAUD, qui présente le compte-rendu moral et détaillé des différentes manifestations patriotiques de l'Association. Par la suite, le rapport financier lu par le Trésorier général de l'Union fédérale, M. Claude FONTAINE, laisse apparaître un solde positif de 46,17 euros. Ces deux rapports, complets et précis, sont adoptés à l'unanimité.

Vient ensuite le renouvellement du Conseil d'Administration par le Président de l'Union fédérale. Les membres composant ce Conseil ont été reconduits par vote unanime, dans leurs fonctions respectives.

L'ordre du jour étant épuisé pour l'Union fédérale, la parole est donnée au Président du Souvenir français, le Colonel Albert ROUFFIAC. Le Délégué départemental RUFFIER-MONET sera représenté par M. ARONDEL qui interviendra pour défendre cette Association garante des Souvenirs de tous ceux qui ont combattu pour la France, notamment tous ceux qui y ont laissé leur vie. Il rappelle que cette Association est composée non seulement d'Anciens combattants mais également de toutes les personnes civiles, notamment des jeunes qui sont volontaires pour que l'on n'oublie pas ! Après le renouvellement du Conseil d'Administration, reconduction de celui-ci pour une année. La parole est ensuite donnée au Trésorier général du Souvenir français, M. Christian VERNET, qui présente le compte-rendu financier ainsi que le compte-rendu moral et interviendra en particulier sur le recrutement de jeunes adhérents.



En fin de réunion arrivent les récompenses.

Récompenses de l'Union fédérale

Médaille de bronze :

M^{me} Elise BOURDETTE
M^{me} Nicole TANCOGNE
Colonel Albert ROUFFIAC.

Médaille d'argent :

M. Aimé MUNCK.

Après la remise des récompenses, le mot de la fin a été prononcé par M. Didier BALSAC, Maire de Tournon-d'Agenais, pour féliciter et remercier chaleureusement les deux Associations pour leur travail et leurs prestations lors des différentes cérémonies commémoratives.

Ensuite, dans une chaude amitié de retrouvailles, tous ont participé au vin d'honneur offert par la Municipalité. Un excellent repas servi au *Restaurant des Voyageurs* a clôturé cette magnifique journée, avec le souhait de tous se retrouver, encore plus nombreux, dès le printemps de l'année suivante.

MARMANDE

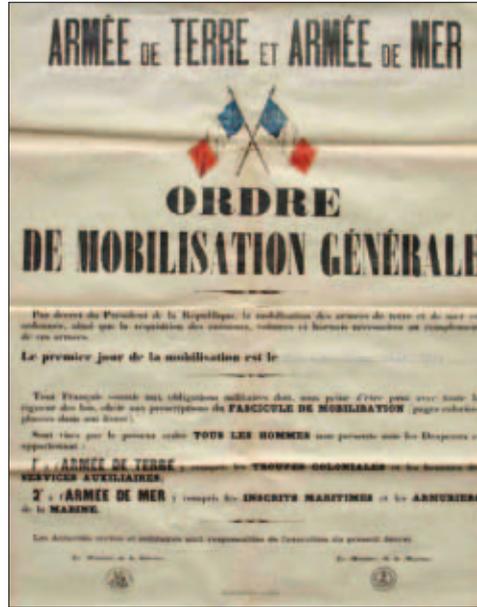
Le Président Jacky MALARTIC nous avait adressé un long récit intitulé « *La Bataille de la Marne* ». En voici la fin :

La réconciliation, la mémoire partagée

Aujourd'hui, la mémoire de la bataille de la Marne est largement partagée. L'Association « *Mondemont 1914* », avec d'autres, fait preuve d'un bon dynamisme de mémoire. Au début de septembre des délégations d'Anciens combattants se retrouvent pour partager l'émotion du souvenir. L'heure n'est plus aux combats, elle est à la compréhension et à l'hommage que l'on doit



Le départ de Marmande



Henri-Alban
FOURNIER
dit Alain-Fournier.

à ces centaines de milliers d'hommes qui ont souffert pour des causes aujourd'hui difficiles à comprendre par nos sociétés.

C'est dans ces régions si éprouvées, dès la Bataille de la Marne et durant toute la guerre, que l'on a vu le commencement de la réconciliation franco-allemande : DE GAULLE-ADENAUER à Colombey en Haute-Marne et le 8 juillet 1962 à « *une messe de la Paix* », dans la cathédrale de Reims qui avait été martyrisée par le bombardement et l'incendie des Allemands le 19 septembre 1914.

15 septembre 1914 : en attendant la reprise de la guerre de mouvements, les Armées françaises ont l'ordre de se « *cramponner au terrain* » et de « *constituer un barrage infranchissable* » Les tranchées sont creusées, la guerre d'usine commence...

NÉRAC

LA SECTION DE NÉRAC TIENT UNE PERMANENCE

M^{me} Josiane CAPES, Présidente de la Section néracaise de l'Union fédérale, informe ses adhérents et sympathisants qu'elle a obtenu l'autorisation de la Mairie pour tenir une permanence, salle Lapeyrusse au centre Haussman, de 9h30 à 11h30 à partir du mois de juin.

Voici le planning 2014 :

- 21 juin
- 12 juillet
- 23 août
- 20 septembre
- 11 octobre
- 15 novembre
- 27 décembre.

► Josiane CAPES

PONT-DU-CASSE

Un ami nous a quittés

Cérémonie en l'Eglise de Mérens pour le décès de M. Emilio MORO, Ancien combattant AFN, décédé après une longue maladie. Il était titulaire de la Croix du combattant, du TRN, et de la Médaille Commémorative d'AFN avec agrafe Algérie. Les obsèques se sont déroulées en présence de sept drapeaux dont deux appartenant à l'Union fédérale, un de la Section de Pont-du-Casse et l'autre d'Agen.

Emilio était originaire de Saint-Maurin. L'Eglise était comble par ses anciens copains qui avaient tenu à accompagner la famille pour une très belle cérémonie. Les drapeaux se sont inclinés devant son cercueil. Nous renouvelons à sa famille nos très sincères condoléances et notre sympathie

► Etienne MONBEC
Président

NOS DEUILS

AIGUILLON : M^{me} BARON Irène ;
M^{me} GIFFAUT Marie-Thérèse ;
M^{me} GOZZO Carmen ; M. GRENIER Jean ;
M. LAGARDERE Joseph ; M. MALLET
Fernand ; M. MENSAC Francis ;
M^{me} MORETTI Geneviève.

LAUZUN : M. ANDRE Jacques.

LEVIGNAC-DE-GUYENNE :
M. MAROCHAIN Raymond.

MEILHAN-SAINTE-BAZEILLE :
M^{me} CHIBRAC Paulette – M. LARQUEY
Jean – M. DESPUJOL Jean.

MONFLANQUIN : M. GRASSET Gilbert.

PONT-DU-CASSE : M. MORO Emilio.

Nous prenons part au deuil qui frappe les familles de nos disparus et nous renouvelons à celles-ci nos sincères condoléances et l'expression de notre profonde sympathie.